

Université d'Ahmed Benyahya El Wancharissi de Tissemsilt

Faculté des lettres et des langues

Département des lettres et des langues étrangères

Matière : Ingénierie éducative

Dr. IMESSAOUDENE Mohamed Fouzi

T.D : 02

LES ETAPES DE L'INGÉNIERIE ÉDUCATIVE

1. Les étapes de l'ingénierie éducative

L'ingénierie éducative, pour être une activité de service et de synthèse, n'en comporte pas moins différentes étapes bien identifiables, quoique complémentaires dans leur mise en œuvre. Elle suppose en effet la convergence d'une veille technologique et pédagogique, de l'expertise des produits et des matériels, de l'élaboration de guides d'usage, d'actions d'information et d'animation, de conseil, de soutien et de formation.

1-1. Veille technologique et pédagogique

L'ingénierie éducative nécessite une information et une compétence sans cesse actualisées. La veille technologique et pédagogique consiste à maintenir et faire évoluer un niveau de connaissances dans le domaine des moyens d'enseignement, notamment dans celui des nouvelles technologies et de leurs applications pédagogiques. Elle concerne les matériels, les produits, les outils de développement d'applications, les méthodes et innovations dans le domaine de la didactique.

La veille suppose la connaissance de l'existant. Celle-ci se fonde principalement sur l'accès à des informations factuelles (état de l'équipement, de son utilisation, des besoins et des demandes), à des résultats d'expérimentation, à des rapports d'utilisation des nouvelles technologies dans les disciplines ou dans les apprentissages spécifiques, enfin à des informations sur l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sur les contenus, les méthodes et, globalement, les projets pédagogiques

Dans sa dimension prospective, la veille nécessite une information régulière et rigoureuse sur les tendances et évolutions technologiques, ce qui implique des relations suivies avec les constructeurs de matériels et une lecture avertie de la presse spécialisée.

Il faut donc compiler l'information, la mettre en perspective, regrouper les travaux effectués par divers services du ministère et des établissements publics placés sous sa tutelle sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les établissements scolaires, en formation continue et dans les activités éducatives en général. D'autres travaux effectués par des associations d'enseignants, des syndicats... peuvent venir compléter ce premier bilan. Il pourra être prolongé, suivant les cas, par une série d'études (de marchés, de besoins...).

1-2. Expertise des produits et matériels

L'expertise se traduit par l'examen et la formulation d'avis et/ou de rapports sur les aspects techniques et pédagogiques de produits, de matériels ou de systèmes. Il s'agit d'une expertise effectuée dans un but d'utilisation pédagogique (prenant notamment en compte les besoins en formation et le fonctionnement des établissements). Elle nécessite donc à la fois une expertise technique faite par des spécialistes du système étudié, mais aussi la prise en compte des aspects pédagogiques, et pourra aller jusqu'à des tests et des essais en situation réelle d'utilisation.

Étant donné la spécificité des éditeurs d'outils pédagogiques, et le fait que les enseignants sont aussi des producteurs d'outils pédagogiques, l'expertise doit aussi porter sur la méthodologie de production et la connaissance des procédés de réalisation.

Les expertises — qui comportent une phase d'enquête relevant de la veille technologique —, peuvent correspondre à plusieurs types d'activités : l'étude prospective de nouveaux matériels, produits et outils de développement proposés sur le marché ; l'analyse technique d'un produit, d'un matériel ou d'un système en regard des utilisations pédagogiques possibles ; l'expérimentation des matériels ou produits ayant retenu l'attention des autorités pédagogiques ; la rédaction des rapports et la formulation des avis ; la validation ou la labélisation d'un produit.

Ces différents niveaux sont tous importants et nécessitent des méthodes, des outils d'analyse et de formulation appropriés.

1-3. Aide aux utilisateurs et intégration pédagogique

(Élaboration de guides d'usage)

Il s'agit de produire divers documents d'aide aux utilisateurs et d'intégration des outils pédagogiques dans les pratiques d'enseignement.

On procurera ainsi une assistance à l'utilisateur de manière à faciliter, d'une part, la prise en main des outils disponibles, d'autre part, l'appropriation de ces outils dans le cadre d'une démarche pédagogique construite ou, plus largement, d'un contexte éducatif. On dégage divers ordres d'expression de l'assistance aux utilisateurs : guides pratiques permettant d'appréhender rapidement et de faire fonctionner les outils ; pistes ou exemples plus ou moins développés d'utilisation et d'intégration pédagogique de ces outils ; conseils et références pour la réalisation d'applications ; synthèses sur l'état des pratiques ; documents d'aide au choix pour les décideurs.

Toute étude dans ce domaine doit avoir pour objectif de déboucher sur une publication ou un outil d'aide. Cela implique : des analyses et des expérimentations d'outils, en situation ; une réflexion didactique et pédagogique sur les applications possibles et la valorisation de travaux existants. Elle doit aboutir à l'édition de documents adaptés, sur des supports variés.

1-4. Actions d'information et d'animation

Elles visent à renforcer l'intérêt des usagers pour les ressources éducatives et à étendre leur utilisation.

L'information, qui se définit en tant qu'action qui vise à "porter à la connaissance" d'autrui, voire à "renseigner", ou encore à "instruire", est le soubassement de toute action éclairée. Sans elle, l'utilisation des technologies éducatives et leur intégration dans des pratiques pédagogiques est illusoire. Comme toute action d'ingénierie, elle doit prioritairement s'inscrire dans la connaissance de l'existant, ainsi que dans la veille pédagogique et technologique. Si l'on souhaite maintenir et renforcer le potentiel intellectuel, culturel et technologique de l'établissement, l'échelon central doit avoir pour tâche primordiale de faire connaître et circuler l'information concernant cette veille.

L'animation doit avoir pour objectif de faciliter et de développer les échanges et les contacts entre les usagers du système éducatif, d'une part, de développer la communication fonctionnelle entre les professionnels de l'établissement, d'autre part.

Cette animation pourrait se traduire par l'organisation de rencontres interacadémiques sur des thèmes et/ou projets précis, formule qui paraît de nature à favoriser une meilleure collaboration ultérieure de l'échelon central avec les centres et de ceux-ci entre eux.

À l'échelle nationale, cette animation devrait se concrétiser par l'organisation de séminaires, de colloques, d'universités d'été... et par l'intervention, dans ce type de manifestation, de représentants de l'Ingénierie éducative.

1-5. Actions de conseil, d'assistance et de soutien

Le conseil, l'assistance, le soutien, sont des modes d'action privilégiés de l'Ingénierie éducative.

Par exemple, En France, le Réseau de Création et d'Accompagnement Pédagogiques CNDP en France, peut intervenir dans ce domaine soit à la demande d'un organisme (exemple : câblage d'un établissement ou participation à des actions de formation, par la présence de ses professionnels), soit par la mise en place de structures spécialisées dans les centres (exemples : en informatique pédagogique, constitution des logithèques ou, en audiovisuel, création des vidéothèques ; structures de maintenance et de service), soit indirectement par des actions d'information (exemple : publication des "Dossiers de l'Ingénierie").

1-6. Formation

La contribution à des actions de formation, en matière de nouvelles technologies est un moyen de concrétiser les objectifs en matière d'ingénierie éducative, et de faire passer les analyses et les points de vue auprès des usagers. Dans ce domaine, les établissements disposent, de par leurs structures, de dispositifs prévus par le plan national et les plans académiques de formation continue des enseignants.

Alain Chaptal. Ingénierie éducative. <http://www.cndp.fr>, 1991. edutice-00000350 (texte adapté)